

L'énergie *nous habite!*

## Administration générale

### Acceptation des comptes :

- Acceptation de la liste des comptes du mois de septembre 2023 d'une somme de 204 834,52 \$.

### Approbation des états financiers :

- Approbation du rapport sur les états financiers consolidés du territoire non organisé Lac-Ashuapmushuan, pour l'année financière 2022, présenté et soumis à un audit auprès de la firme Mallette, société de comptables professionnels agréés.

## Aménagement du territoire

### Approbation de règlements :

- Saint-Félicien :
  - ✓ Règlement n° 23-089 ayant pour objet de modifier le règlement de zonage n° 18-943 en vue d'ajouter l'usage « résidences trifamiliales isolées » dans la zone 115-Rbd (secteur rue Bellevue Nord);
  - ✓ Règlement n° 23-097 ayant pour objet de modifier le règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale n° 18-949 en vue de modifier les critères d'aménagement des terrains et des bâtiments dans le secteur du Tobo-Ski;
- Sainte-Hedwidge :
  - ✓ Résolution n° 2023-08-116 et résolution n° 2023-08-117 : Le conseil de la MRC n'entend pas se prévaloir du pouvoir de désaveu prévu à l'article 145.7 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, relativement à la dérogation mineure en zone de contraintes octroyée dans des lieux où l'occupation du sol est soumise à des contraintes particulières.

### Mandat – Construction d'une piste cyclable/Projet 12A Normandin :

- Octroi d'un mandat d'aménagement d'une piste cyclable dans le cadre du projet 12A à Normandin à Excavation Michel Paradis inc., et ce, pour une somme totale de 582 363,37 \$, taxes incluses.

### Décompte progressif n° 8 – Aménagement d'une piste cyclable/Projet 16A Pérignonka :

- Autorisation de paiement aux Entreprises Rosario Martel inc. selon le décompte progressif n° 8, et ce, d'une somme de 49 070,67 \$ selon la recommandation de paiement préparée par Mageco LMG.

### Décompte progressif n° 4 – Aménagement d'une piste cyclable/Projet 1B Sainte-Monique :

- Autorisation de paiement, selon le décompte progressif n° 4, d'une somme de 97 611,34 \$ taxes incluses, à Construction Rock Dufour inc., et ce, selon la recommandation de paiement préparée par le surveillant de chantier de la MRC. Le conseil a également autorisé la libération partielle de la garantie de construction, pour un montant de 48 185,56 \$ plus taxes.

### Désignation – Inspecteur adjoint en bâtiment :

- Nomination de M. Marc-Antoine Lajoie à titre d'inspecteur adjoint en bâtiment pour le territoire non organisé Lac-Ashuapmushuan, et ce, rétroactivement au 11 juillet 2023.

## Développement territorial et socioéconomique

### Rapport – Contributions deuxième trimestre 2023/Service du développement :

- Dépôt par le Service du développement du rapport des contributions couvrant la période du 1er avril au 30 juin 2023. La MRC a octroyé une contribution non remboursable à dix-sept projets totalisant 77 920 \$ sur une demande de 496 572 \$.

### Nomination au comité de développement :

- Nomination de M. Patrick Savard, président du chantier Tourisme de la MRC du Domaine-du-Roy, à titre de membre du comité de développement, et ce, en remplacement de M. François Lavoie.

### Avenant 2 – Convention d'aide financière/Réseau Accès entreprise Québec :

- Autorisation à M. Yanick Baillargeon, préfet, à signer l'avenant 2 à la convention d'aide financière intervenue avec le ministère de l'Économie et de l'Innovation concernant le réseau Accès entreprise Québec (AEQ).

### Addenda n°1 – Entente sectorielle de développement sur la gouvernance et la concertation régionale :

- Autorisation M. Yanick Baillargeon, préfet, à signer l'addenda n°1 à l'entente sectorielle de développement sur la gouvernance et la concertation régionale.

### Demande de subvention – Fonds fertile et Programme d'appui aux projets de développement économique :

- Autorisation de déposer une demande de subvention d'une somme de 132 000 \$ au fonds Fertile de l'UPA Saguenay–Lac-Saint-Jean ainsi qu'au Programme d'appui aux projets de développement économique du ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie pour le projet d'essai et d'expérimentation de chanvre industriel dans Domaine-du-Roy.

### Adoption de projets dans le cadre de l'entente de vitalisation :

- Assi-Nipi Écohébergement Mashteuiatsh : Aménagement nourricier pour un nouveau camping écologique (50 000 \$);
- Musée Ilnu Mashteuiatsh : Amélioration et développement du site d'interprétation de la forêt boréale Nuhshimitsh (92 685 \$).

### Adoption de projets dans le cadre du Fonds de développement du Domaine-du-Roy :

- Ville de Saint-Félicien : Réaménagement du terrain de baseball (190 000 \$ local Saint-Félicien);
- Municipalité de La Doré : Mutualisation des services entre Saint-Prime et La Doré (48 667 \$ territorial);
- Corporation du Parc régional de Val-Jalbert : Cercle d'intervention immersif en innovation et développement touristique (10 000 \$ territorial).

### Démarche de regroupement de services – Demande d'aide financière :

- Le conseil de la MRC du Domaine-du-Roy a accepté d'agir à titre d'organisme responsable du projet visant une démarche de regroupement de services dans le cadre du volet 4 – Soutien à la vitalisation et à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité. Ce projet consistera à :
  - ✓ Entreprenre une réflexion sur le partage intermunicipal de ressources;
  - ✓ Connaître l'état actuel des ressources humaines et le portrait évolutif dans le temps et les possibilités de partage entre les municipalités;
  - ✓ Mobiliser les élus locaux sur l'importance des enjeux liés à la disponibilité des ressources humaines et financières.

---

La prochaine séance ordinaire  
du conseil de la MRC du  
Domaine-du-Roy aura lieu le  
mardi 10 octobre 2023, à 19 h.

---

## Fonctionnement interne et logistique

### Autorisation de signature – Lettre d’engagement/Cyberincident :

- Autorisation au directeur général, M. Mario Gagnon, à signer la lettre d’engagement à intervenir avec Fasken Martineau Dumoulin S.E.N.C.R.L. encadrant la mission des services d’intervention en cas de cyberincident pour l’évènement survenu en avril 2023 et autorisation à assumer les frais d’intervention à titre de mandataire pour l’ensemble des municipalités du territoire.

### Mandat d’accompagnement juridique :

- Accord d’un mandat d’accompagnement juridique à Cain Lamarre, S.E.N.C.R.L., d’une somme de 15 000 \$ maximum, plus taxes, et ce, pour réaliser les deux dossiers ci-dessous :
  - ✓ La mise en œuvre des nouvelles règles relatives à la protection des renseignements personnels à la suite de l’adoption de la Loi 25 : Loi modernisant des dispositions législatives en matière de protection des renseignements personnels dans le secteur privé;
  - ✓ La révision du respect de certaines obligations légales dont elle est assujettie, notamment en matière de gestion contractuelle, de délégation du pouvoir de dépenser et de reddition.

### Entente de fin d’emploi – Directeur général :

- Le conseil a approuvé une entente de fin d’emploi avec M. Mario Gagnon, directeur général, en vue de son départ à la retraite le 30 mars 2025.

## Territoire non organisé

### Mandat à Larocque-Cournoyer ingénieurs – Confection de plans et devis pour la reconstruction du pont H042-130 (rivière Pierriche) :

- Accord d’un mandat de préparation des plans et devis pour la réfection du pont H042-130 de la rivière Pierriche à Larocque-Cournoyer, et ce, d’une somme de 10 000 \$ plus les taxes. Ces frais seront remboursés à 100 % par le ministère des Ressources naturelles et des Forêts, jusqu’à un maximum de 10 % des coûts du projet.

## Divers

### Meta – Projet de Loi C-18 : Loi concernant les plateformes de communication en ligne rendant disponible du contenu de nouvelles aux personnes se trouvant au Canada :

- Arrêt de la MRC des investissements publicitaires sur les plateformes de Meta, jusqu’à ce que celle-ci se conforme à la loi C-18, et ce, en solidarité avec les médias.

Pour plus d’information :